

**CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE** ■ La municipalité constate « des disparités »

## Harmoniser l'éclairage public

**Avec 42 conseillers présents mardi, la commune de Charny-Orée-de-Puisaye a géré une quinzaine de délibérations. Approuvée, l'extinction partielle de l'éclairage public doit « uniformiser » le système dans les 14 villages.**

**Vincent Thomas**

vincent.thomas@centrefrance.com

**E**n plein débat sur le changement d'heure à l'échelle européenne, la commune nouvelle de Charny-Orée-de-Puisaye a d'autres pendules à repenser : celles de son éclairage public, au menu du conseil municipal de rentrée, avant-hier. En la matière, tous les villages ne sont pas logés à la même enseigne.

**« Un rallumage à 6 heures, avec extinction automatique au lever du jour »**

« On observe beaucoup de disparités selon les communes. Il nous faut donc uniformiser l'allumage et l'extinction », présente Jean-Pierre Gérard-



**UNITÉ.** « L'idée est d'allumer le soir, à la tombée de la nuit, et de laisser éclairé jusqu'à 22 heures. Actuellement, c'est 21 heures », explique Jean-Pierre Gérardin, conseiller municipal et délégué départemental du SDEY. ARCHIVES N. G.

din, conseiller municipal intervenant ici en qualité de délégué départemental du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY). « Nous n'avions pas jusque-là d'unité de traitement sur la commune nouvelle », concède Michel Courtois, maire de Charny-Orée-de-Puisaye.

« L'idée est d'allumer le soir, à la tombée de la nuit, et de laisser éclairé jusqu'à 22 heures, poursuit Jean-Pierre Gérardin. Actuellement, c'est 21 heures. Par exemple, à Prunoy, le système s'allumait jusqu'à 22 h 30. » Au sujet de l'éclairage matinal, le conseiller municipi-

pal de Charny-Orée-de-Puisaye annonce « un rallumage à 6 heures, avec extinction automatique au lever du jour ».

### « Signaler tous les dysfonctionnements »

Tout en ayant statué sur le lancement de ce dispositif, Charny-Orée-de-Puisaye appelle ses mairies déléguées et les services techniques à « signaler tous les dysfonctionnements ».

Horloges astronomiques « réglées sur satellite » ou mécaniques et parfois anciennes, une étude approfondie est nécessaire. « C'est l'occasion de voir si des horloges fonctionnent encore. Le souci, par endroits, est que des cellules optiques sont recouvertes de poussière dans des armoires électriques. »

Le dispositif d'harmonisation et d'extinction partielle de l'éclairage ne concernera pas des routes départementales, comme la D943 menant à Montargis. « Au niveau de Dicy et de Villefranche, l'éclairage est coupé », témoigne Jean-Pierre Gérardin. Sur cette route fréquentée, le système devrait donc bientôt fonctionner plus longuement. ■